



## Vente de la maison de ma mère agée

Par **gigi70**, le **06/07/2016** à **15:47**

**BONJOUR** marque de politesse [smile4]

je suis fille unique et maman veuve 96 ans est depuis le debut de l'année en ehpad elle est propriétaire de sa maison qui est inoccupée, il y a une personne qui souhaiterait l'acheter dans l'année. est-ce possible et comment doit je procéder  
merci de me répondre

Par **jos38**, le **06/07/2016** à **18:11**

bonjour. si votre mère a toutes ses capacités intellectuelles, elle vend sa maison elle-même ; prenez rendez-vous chez le notaire. si elle n'est pas capable de discernement et ne peut prendre cette décision seule il faut demander une mise sous tutelle et le juge décidera ou non de la vente